

DOSSIER :
Qualité de l'eau /
Étang de la Forge :
un enjeu majeur
pages 6 et 7



ACTUALITES

Carte défibrillateurs

p.5



ASSOCIATIONS

CAPM

p.8



LES TEMPS DE RENCONTRE

Les animations du camping p.10

Edito



Nous y sommes, l'été est là.

Qui de nous ne se préoccupe pas des prévisions météo avant toute activité (travaux, fêtes, voyages...)?

Et oui, tout en dépend : notre habillement, nos repas, nos déplacements, en résumé tout notre quotidien.

Nous le savons, d'après le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), le climat est en train de changer et nous n'y sommes pas étrangers.

Plutôt que de chercher des responsabilités ailleurs, regardons nos propres modes de vie. Que pouvons-nous faire pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et par conséquent l'augmentation de la température ?

L'industrie y travaille, l'agriculture y travaille, et nous, individuellement, nous avons aussi notre part à faire en réfléchissant à nos modes de déplacement, nos modes de consommation... Ne dit-on pas que « **Les petits ruisseaux font les grandes rivières** » ?

En ce qui concerne l'eau, nous savons bien maintenant que toute la masse d'eau du Semnon amont est de qualité dégradée. Pourtant l'eau est bien l'élément

essentiel à toute vie. Sa quantité disponible tout comme sa qualité conditionnent le développement des territoires que ce soit en terme d'accueil de nouvelle population qu'en terme économique. C'est pourquoi la commission locale de l'eau a engagé une démarche pour une gestion quantitative et équilibrée de la ressource en eau sur le bassin du Semnon. Cette étude s'appelle H.M.U.C. (Hydrologie Milieux Usages Climat), elle commencera à l'automne prochain et se tiendra sur une durée de deux ans.

Comment pourra-t-on répondre aux changements climatiques et à l'augmentation de la population ?

Comment garantir les conditions hydrologiques qui permettent d'atteindre le bon état écologique dans une perspective d'évolution des besoins et du climat ?

Nous devons encore plus, prendre en compte les ressources en eau dans les projets de développement des documents d'urbanisme et surtout inciter l'ensemble des parties prenantes à économiser l'eau.

C'est ensemble que nous réussirons à relever ce défi d'envergure pour préserver et permettre une belle vie aux générations futures.

Patrick Henry, maire.

La photo du moment



Samedi 25 juin, le pôle enfance "La Ruche" a été officiellement inauguré, en début d'après-midi. Merci à Jade et Alma d'avoir tenu le ruban tricolore, symbole officiel, pour en faciliter la coupe par les élus.

Directeur de la publication : Patrick Henry
Rédaction : Commission de l'information
Président : Véronique Brémond
Secrétariat : Maëlle Bouthemy
Contact : mairie@martigneferchaud.bzh - 02 99 47 90 25

www.ville-martigneferchaud.fr
Réalisation : Imprimerie Reuzé
Tirage : 1 510 ex.
Imprimé sur papier recyclé

Essentiel du conseil municipal du 9 juin

Les tarifs périscolaires

Les tarifs périscolaires concernent les plages de garderie du matin, soir et de la cantine. Plusieurs possibilités d'inscriptions et de tarification sont proposées selon les besoins des familles : à l'unité, au forfait, à l'année.

La participation des familles est calculée selon trois tranches de coefficients familiaux, afin de tenir compte des revenus. Le Dispositif «Cantine à 1 €» est maintenu cette année, la commune percevant une contrepartie financière de l'État en compensation.

Évolution importante pour la rentrée : **le service Enfance Jeunesse met en place un Portail Familles** dans le but de permettre la réservation en ligne pour les différents services périscolaires gérés par la commune. L'objectif est de simplifier les démarches pour les familles et de faciliter l'organisation ainsi que la gestion des services, en particulier celui de la restauration scolaire.

Une présentation de l'outil et un accompagnement à sa prise en main seront proposés à la rentrée.

Aménagement nature... Nouveautés à l'étang

Les saules ont bien poussé du côté de l'esplanade Michel Charton. Les Cabanes tipis et le tunnel sont maintenant coiffés de jolis brins verts qui vont bientôt apporter ombre et cachettes !

La cabane arrivera courant juillet. Les jeunes et Serge Rastelli poursuivent patiemment sa construction.

Côté étang, nous avons donné un petit

rafraîchissement au parcours sensoriel et au métier à tisser naturel. Deux nouveautés pour cet été : **un petit parcours d'équilibre et un chemin de pas chinois** qui invite à aller observer le Vivarium.

Découvrez et profitez de ces aménagements ludiques et nature !



ÉTAT CIVIL

du 10 mai 2022
au 10 juin 2022

NAISSANCES

Mai

Lou Peltier
Le 20 mai

DÉCÈS

Mai

Marie Perdriel née Cotrel
96 ans, 2 parvis Louis Pasteur

André Priou
80 ans, 7 hameau de Bretagne

** L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles*

Agence postale communale



LA POSTE

L'agence postale de Martigné-Ferchaud est ouverte les lundis et mercredis de 14 h à 17 h 30 et les mardis, jeudis et vendredi de 8 h 45 à 12 h.

Elle sera fermée pour congés d'été du **14 au 16 et du 25 au 27 juillet** ainsi que du **5 au 8 et du 22 au 24 août**.

Forum des Associations

Moment privilégié pour découvrir l'activité associative de la commune, le forum des associations aura lieu le samedi 3 septembre de 10 h à 13 h.

Un accueil dédié aux nouveaux arrivants se tiendra dès 9 h 30.

Que ce soit pour vous renseigner ou pour vous inscrire, nous vous attendons nombreux !

■ Fleurissement 2022 : le potager se déploie dans la commune.

Le fleurissement 2022 est en place. Il a été inauguré samedi 18 juin de bonne heure (en raison des fortes chaleurs) ! Les services Espaces Verts ont pu présenter à la vingtaine de personnes présentes leurs scénographies végétales ayant pour thème le potager. Par ailleurs, Mélanie Allard, des Radis Vagabonds d'Amanlis a fait profiter l'assemblée de son expertise sur le jardinage.

L'association L'Arborescence a réalisé des panneaux pédagogiques qui apportent



des informations thématiques sur chaque parterre, permettant ainsi de découvrir en autonomie les 8 stations entre la médiathèque et la salle André Bréal, tout au long de l'été.

Un grand bravo aux services techniques pour leur implication et leur créativité, un grand merci aux bénévoles qui vont se relayer tout l'été pour assurer l'arrosage des massifs (sous réserve d'interdiction).

■ Du côté des infos touristiques

Les dernières semaines, l'association L'Arborescence a vu le jour, suite à la dissolution du Syndicat d'Initiative dans la forme qu'on lui connaissait.

Un changement qui s'associe aujourd'hui à une utilisation nouvelle des espaces dans les locaux qui accueillent également la médiathèque.

Ainsi, à compter de fin juin, le local qui accueillait le Syndicat d'Initiative va devenir une salle dédiée aux Jeux vidéo dans le cadre des activités du Réseau Libellule.

La salle de l'étage va continuer d'être mutualisée entre L'Arborescence, le Cercle d'Histoire et les différentes associations qui en feraient la demande

pour l'organisation d'une réunion.

Fin juin, les signalétiques «Syndicat d'Initiative» et Office du Tourisme ont été retiré par les Services Techniques.

Vous pouvez désormais retrouver les informations touristiques à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la commune.

■ Urgence élagage

Les travaux liés à l'arrivée de la fibre optique pour un internet très haut débit, ont démarré. Au total, trois armoires de répartition ont été installées depuis peu : place Sainte-Anne, rue Angèle Misériaux, rond-point du Pigeon Blanc.

Dans la mesure où la fibre doit être installée sur les infrastructures Orange existantes, c'est-à-dire les poteaux déjà implantés, il est nécessaire que ce réseau préexistant de téléphonie soit **accessible** (tout comme le réseau électrique).

La végétation qui s'est parfois **développée trop près des câbles ou des poteaux** risque d'empêcher le bon déroulement des travaux, pouvant même mettre à l'arrêt le déploiement d'un secteur donné.

En agglomération comme dans la campagne, chaque propriétaire

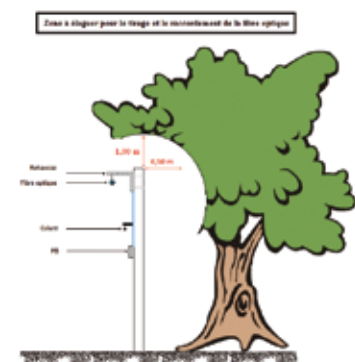
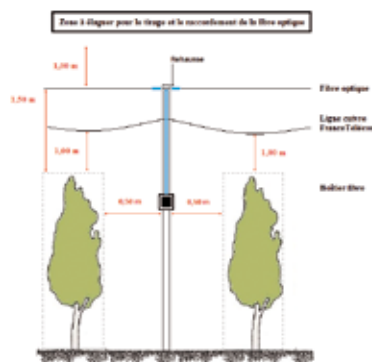
ou exploitant de parcelle doit en conséquence **élaguer, ou faire élaguer** par un professionnel, les haies et arbres isolés à proximité du réseau téléphonique actuel pour permettre la pose des câbles en fibre optique.

À partir du **1^{er} août**, la taille des haies est de nouveau possible (la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions

agricoles et environnementales).

Le prestataire chargé d'installer la fibre optique a effectué un repérage de la végétation qui pourrait gêner son travail sur la partie nord de la commune. Ce repérage a été porté à connaissance des élus de la commission agriculture. Ils iront de ce fait à la **rencontre des personnes concernées par cette obligation** de travaux.

Réservez-leur le meilleur accueil.



Qualité de l'eau / étang de la Forge : un enjeu majeur

L'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau

L'Union Européenne fixe un objectif d'atteinte du bon état des masses d'eau en 2027. Aujourd'hui l'état des eaux est dégradé sur le territoire, seulement 3% sont en bon état sur l'ensemble du bassin de la Vilaine (cf. schéma). Cette dégradation concerne aussi bien la qualité chimique (nitrates, micropolluants) que l'état écologique (qualité biologique, hydromorphologie).

Au-delà de cet enjeu environnemental et patrimonial, la qualité de l'eau devient également un enjeu économique et de développement pour le territoire. Les contraintes de disponibilité en eau pèseront sur les secteurs d'activité et la population. Elles seront potentiellement aggravées dans un contexte de changement climatique.

L'eau est donc un enjeu prioritaire qui nécessite d'engager avec l'ensemble des acteurs des actions ambitieuses de réduction des pressions à l'origine de la dégradation.

Origine de l'étang

L'étang de la Forge est une étendue d'eau artificielle issue la construction d'un barrage sur le Semnon aux XV^e et XVII^e siècle, qui servait à alimenter en eau les forges qui ont fait la réputation de la commune. Depuis presque 100 ans, ce barrage permet une production significative d'électricité avec deux turbines.

Au XXI^e siècle, construire sur un cours d'eau une telle retenue à vocation industrielle, voire d'irrigation, inondant 70 ha de terres en amont, serait difficilement envisageable. Nous profitons pour nos loisirs (randonnées, pêche, sports nautiques, baignade, spectacles...) d'un paysage issu d'un ouvrage du passé.

La fonctionnalité première d'une rivière telle que le Semnon, c'est d'évacuer

les eaux pluviales superficielles et souterraines d'un ensemble de terres - ce qu'on appelle un bassin versant - vers son effluent, la Vilaine, et pour finir vers l'Océan. C'est la permanence d'un écoulement d'eau qui permet l'installation d'écosystèmes aquatiques (poissons, invertébrés, algues, plantes aquatiques et de bordure, etc.).

Les facteurs favorables au ruissellement

Ces eaux superficielles issues du bassin versant entraînent avec elles un certain nombre d'éléments du sol. Les sols du bassin versant du Semnon amont sont acides et de type limoneux, donc constitués de particules fines très sensibles au ruissellement en cas de fortes pluies ou de pluies continues sur un sol saturé d'eau. La climatologie bretonne de type océanique favorise à certaines saisons cette saturation en eau du sol et présente quelques épisodes pluvieux marqués. Avec ces particules sont entraînés les nutriments apportés par l'agriculture (qu'ils soient bio ou non) à commencer par le phosphore, très lié à celles-ci. Les excès de phosphore dans les eaux continentales conduisent à leur « eutrophisation » provoquant la prolifération d'algues, voire de cyanobactéries, qui conduisent à la dégradation de l'écosystème aquatique.

Les produits de traitement des plantes peuvent également être emportés et aboutir dans les cours d'eau, où ils peuvent avoir un impact sur les milieux.

Notre urbanisation grandissante, l'imperméabilisation des sols (bitume, béton,...), la non-conformité importante des systèmes d'assainissement autonomes et les difficultés de gestion des bassins de traitement des eaux usées de certaines collectivités et industries lors de fortes pluies peuvent aussi impacter les milieux.

Même si les conditions lui sont donc

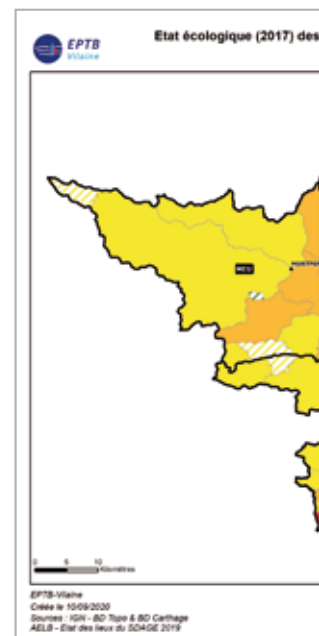
très favorables chez nous, le ruissellement n'est toutefois pas une fatalité. La couverture permanente des sols les rend moins sensibles aux pluies. Les prairies constituent le rempart idéal tout comme la préservation et le renforcement des zones humides. Quid du modèle agricole dominant qui s'oriente vers une réduction de l'élevage et des surfaces en prairies ?

Des mesures administratives et des techniques de travail qui jouent un rôle de protection ont cependant été mises en place : les bandes enherbées en bordure de cours d'eau absorbent une partie du ruissellement ; les haies sur talus implantées perpendiculairement à la pente sont un bon moyen de limiter les transferts vers les fossés (voir EDLD d'avril 2022) ; la limitation du travail du sol (non-labour) et de nombreuses autres techniques agronomiques réduisent la fragilité des sols.

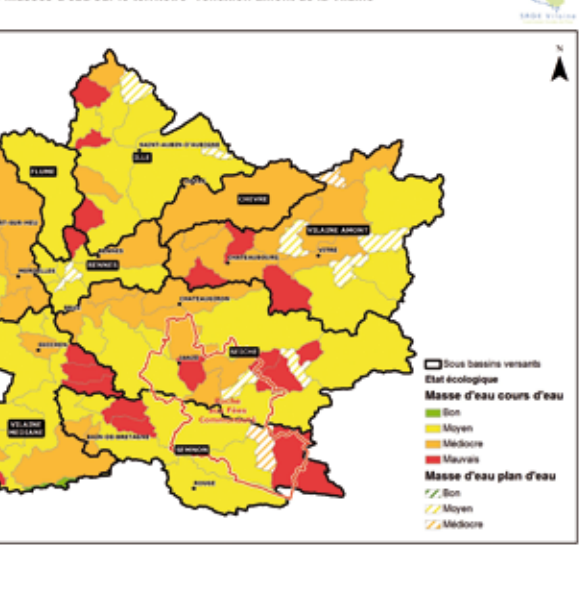
La rénovation des vieux réseaux urbains avec un cheminement bien séparé des eaux pluviales et des eaux usées, voire dans certaines municipalités un début de dé-imperméabilisation des sols accompagné d'une végétalisation sont aussi des actions d'amélioration de nos masses d'eau.

L'impact du barrage

Le bassin versant « Semnon amont » qui se déverse dans l'étang de la Forge, ce sont : 77 km² dont 84% en zone agricole et 110 km de cours d'eau. La qualité de l'eau de ce territoire est la plus dégradée par rapport aux autres bassins versants du Semnon comme La Brutz, La Couyère... Le barrage perturbe



masses d'eau sur le territoire "réflexion amont de la Vilaine"



depuis plusieurs siècles l'écoulement naturel de la rivière et retient une grande partie des sédiments et des polluants issus du bassin, à l'instar de tous les étangs, lesquels s'envasent inévitablement, s'eutrophisent, et font face à des développements de cyanobactéries nocifs au milieu et aux activités de loisirs.

Les solutions envisageables

En plus de travaux de long terme sur l'amont afin de limiter le « flux » de nutriments, mené notamment avec « Eaux et Vilaines » et RAFCom, il faut gérer ce « stock » déjà présent en quantité dans l'étang.

- La tendance actuelle des Agences de l'Eau est à la suppression des ouvrages qui font entrave à la circulation de l'eau afin de restaurer les continuités écologiques et limiter les plans d'eau qui constituent des surfaces importantes d'évaporation. C'est le choix qui a été fait à Rougé (44) sur l'étang des Vallées. Mais qui dit suppression de barrage dit disparition de l'étang, et de toute activité aquatique, une solution extrême qui n'a ici jamais été envisagée !
- Les « bonnes pratiques de gestion » des étangs dans les régions où ils

sont nombreux à faire partie du paysage depuis des siècles (Dombes, Brenne...), préconisent une vidange intégrale périodique (tous les 7 ans) afin de chasser des sédiments, d'en minéraliser une partie, voire d'en exporter en faisant une ou plusieurs années de culture. Les résultats sur l'amélioration de la qualité de l'eau les années suivantes sont hasardeux et les cyanobactéries ne tardent pas à revenir. L'impact sur les activités aquatiques est considérable sur une longue période.

- Une solution plus accessible et acceptable serait de travailler plus finement sur le marnage de l'étang, c'est-à-dire la différence entre le niveau le plus haut et le niveau le plus bas. Il faut un niveau haut en fin d'hiver pour assurer les pontes de brochets et autres poissons. Il faudrait accéder à un niveau bas en fin d'été afin d'exposer à l'air libre les vasières de la queue de l'étang, favoriser la végétalisation de ces zones et la minéralisation du phosphore. C'est une piste de réflexion qui doit être travaillée avec tous les acteurs concernés, dont en

particulier le Conseil Départemental, copropriétaire de l'étang avec Martigné-Ferchaud. Ce dernier a organisé en début d'année une nouvelle rencontre du Comité de Gestion de l'étang.

Conclusion

On se focalise beaucoup sur les cyanobactéries parce qu'elles ont un impact direct sur les activités de loisirs estivaux, mais il faut aussi les prendre comme un indicateur de déséquilibres et d'un état dégradé de la masse d'eau. Toutes les actions qui cherchent à limiter leur prolifération auront un impact positif sur la qualité des eaux et réciproquement.

Toutefois, il faut bien garder en tête que les cyanobactéries **étaient là avant nous, seront encore là après nous**. Des décennies de recherches et des moyens financiers conséquents mis en œuvre par certaines collectivités n'en sont pas forcément venus à bout.

Si la baignade devient trop compliquée de juin à septembre, il restera de nombreuses activités possibles autour de l'étang, et de multiples possibilités de septembre à juin.

Les cyanobactéries

On les appelle parfois à tort « algues bleues » alors qu'elles s'apparentent plutôt à des bactéries ayant la capacité de photosynthèse. Première trace de vie identifiée il y a 3,8 milliards d'années ; ce sont probablement des cyanobactéries qui ont enrichi l'atmosphère terrestre en dioxygène il y a 2,5 milliards d'années et ont contribué à désacidifier les océans. Autrement dit, on doit beaucoup à ces organismes !

Malheureusement, une quarantaine d'espèces contemporaines ont aussi la capacité de produire des toxines dangereuses pour l'homme et les animaux. On déplore régulièrement des décès de chiens s'étant baignés et

ayant bu de l'eau. Aucun décès humain par baignade n'est connu.

Même sans être toxiques, elles peuvent totalement nuire à un écosystème. Pour proliférer, les cyanobactéries ont besoin d'une eau stagnante ou à faible courant, de chaleur, et d'éléments nutritifs (phosphore et azote). Mais même en présence de tous ces facteurs favorables, on ne peut pas prévoir les survenues de proliférations. Et même en présence de proliférations, on ne peut pas prévoir leur toxicité, puisqu'une espèce qui en la capacité ne produira pas forcément de toxines...

Autant d'éléments qui font du suivi sanitaire réalisé par l'ARS (agence régionale de santé) Bretagne un précieux outil.

■ CAPM : C'est PARTI !



Ça y est ! On y est ! On y va ! L'association des Commerçants et Artisans du Martignolais est en marche.

Pour rappel, fin 2021, l'UCAM (union des commerçants et artisans martignolais) organisait son Assemblée Générale. Michel Henry, alors président, démissionnait, laissant place à un nouveau Conseil d'Administration. Rapidement Les statuts ont été modifiés pour faire évoluer quelques points :

Taille du Conseil d'Administration : le nombre maximum est passé de 12 à 16.

15 représentants ont donc choisi de s'engager dans le CA pour animer l'association des **Commerçants et Artisans du Pays Martignolais** :

- Bouthemy Jérôme- Bouthemy Déco
- Coconnier Frédéric – Avenco Elec
- Cormy Sébastien – ECPS Cormy
- Coupé Christophe – Le Pourquoi Pas
- Feuvrais Hervé – Agence des Étincelles
- Le Gall Céline – Le Garde-Manger
- Le Gall Yann- LGI
- Minault Christelle- Le Pourquoi Pas
- Monharoul Claude – La Clé des Champs
- Olives Nicolas – La Virgule
- Olier Magalie – Bien de la Tête aux Pieds
- Perdriel Jérôme – Aux Plaisirs Erablaisiens
- Petiteau Emilie – Cuirs de Balmora
- Reuzé Jean-Philippe – Imprimerie Reuzé
- Roinson Dany – Air D Agencement
- Sayen Delphes

D'une présidence à une co-présidence.

Le CA a opté pour une co-présidence. Il paraissait cohérent pour le groupe que l'association soit représentée par un(e) artisan et un(e) commerçant(e). C'est chose faite ! Voici donc la composition du bureau :

- Co-présidents Jean-Philippe Reuzé & Christophe Coupé
- Secrétaire : Claude Monharoul
- Secrétaire adjoint : Yann Le Gall
- Trésorier : Sébastien Cormy
- Trésorière adjointe : Christelle Minault

De Martigné vers Le Pays Martignolais

L'association s'adresse non seulement aux commerçants et artisans de Martigné-Ferchaud mais aussi aux acteurs de nos communes proches : Chelun, Eancé, Forges la Forêt.

Adieu UCAM... Bonjour CAPM

Assez naturellement, il semblait naturel de donner à l'association un nom en cohérence avec les changements apportés. Ainsi l'Union des Commerçants et Artisans de Martigné-Ferchaud devient Commerçants et Artisans du Pays Martignolais: **CAPM** (prononcer [kapèèm])

Des projets en cours

Les idées ne manquent pas au sein de CAPM qui se réunit mensuellement. Les projets, passés, en cours ou à venir :

- La braderie de Martigné-Ferchaud – 15 mai 2022 : CAPM a apporté son aide logistique au Comité des Fêtes
- Entrez, c'est ouvert: l'opération, initiée par la Mairie de Martigné-Ferchaud, avait rencontré un large succès en 2021. L'événement reconduit dans l'année sera co-organisé avec CAPM.
- Brochure CAPM : Une brochure présentant chaque adhérent CAPM est en cours d'élaboration.

- Sortie Auto-Rétro : Rallye de voitures anciennes dans le Pays Martignolais (septembre 2022)
- Communication réseaux sociaux : une commission se met en place pour communiquer régulièrement et faire connaître nos acteurs locaux adhérents CAPM

Prochaine étape : formaliser et solliciter l'adhésion des entreprises.

Lors de la dernière Assemblée Générale, plus d'une quarantaine d'entreprises avaient répondu présentes et déclaré souhaiter adhérer à l'association. Les appels de cotisations se feront dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, le territoire compte plus d'une centaine d'acteurs économiques susceptibles de rejoindre l'association. Toute entreprise désireuse de soutenir les initiatives menées par CAPM sur le Pays Martignolais sont invitées à se faire connaître auprès de :

- Christophe Coupé au Restaurant Le Pourquoi Pas
- Jean-Philippe Reuzé à l'imprimerie Reuzé
- Ou envoyer un mail à capm35640@gmail.com

Seule condition pour adhérer à l'association : disposer d'un SIRET.



■ Ouverture d'une section loisir course à pied à la rentrée 2022



Sous la responsabilité du Vélo Sport Martignolais, une section Course à pied s'ouvre à partir de septembre

Nous l'avons baptisé « Les Dragons de la Forge » en référence à notre Étang en forme de Dragon. La section est ouverte aux adultes de tous niveaux. L'objectif est de s'entraîner collectivement une fois par semaine avec l'appui d'un coach sportif de l'Office des Sports de Roche aux Fées Communauté, M. Benoît Seveno, spécialiste de la course à pied et des trails. explique Fabrice Leblois.

Les entraînements hebdomadaires sont prévus le jeudi soir vers 19 h.

Les séances dureront environ une heure et comprendront l'échauffement, la répétition de gammes pour perfectionner sa technique de course, des exercices de fractionnés courts ou longs et parfois du renforcement musculaire (gainage).

Les entraînements seront sur la piste d'athlétisme au stade André Bréal en automne / hiver et à l'Étang de la Forge au printemps.

« Nous avons la chance d'avoir des équipements sportifs existants et de qualité ainsi qu'un magnifique Étang, alors Profitons-en ! »

La section pourra organiser des sorties annuelles à des événements (trail / course nature) pour permettre de se

donner des objectifs communs et de développer un esprit d'équipe au sein de cette section.

« Vous serez surpris des progrès que l'on peut faire grâce au groupe ! La course à pied n'est pas un sport individuel, mais bien un sport collectif ! Chacun pourra progresser à son niveau et selon son potentiel, car cela reste une section loisir et c'est aussi une philosophie de la section. »

Nous serons présents au forum des associations début septembre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous renseigner ou prendre votre adhésion.



Contact

Fabrice Leblois 06 70 26 87 14
Cédric Landier 06 22 77 11 89

■ L'ADMR Martigné-Retiers



Comme l'indique le titre, les deux associations ADMR de Martigné-Ferchaud et de Retiers ont fusionné depuis le 1er janvier 2022. Cette décision a été prise dans le but de proposer un meilleur service aux personnes aidées sur les **12 communes** concernées et aussi de faciliter le recrutement (48 emplois actuellement). L'ADMR dispense ses services à Arbrissel, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-la-Forêt,

Le Theil de Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Thourie, Sainte-Colombe.

Les 3 lieux clés de l'association :

Le siège social se situe au 1 place Herdorf à Retiers. Le bureau de Martigné-Ferchaud est maintenu au : 1 rue Corbin. La micro-crèche Coccinelle est présente à Marcillé-Robert.

Le bureau de la nouvelle association a été élu le **22 février**. Il se compose de :

- Présidente : Aleida Steunenber
- Vice-présidente : Éliane Aubin
- Trésorier : Yves Biguier
- Trésorier adjoint : Albert Boucaud
- Secrétaire : Philippe Jolys
- Secrétaire adjointe : Cathy David

Autres membres du conseil d'administration :

Annick Aulnette, François Diot, Alain Guiné, George Page, Maurice Piron, Solange Planchenault et Valérie Duval ainsi que les salariées Brigitte Gernais et Béatrice Malaunais.

Encadrement technique assuré par : Tiphaine Rouault.

Encadrante de proximité : Amélie Déziaux.

Pratique

Téléphone unique : 02 99 43 45 33
Retiers : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. L'après-midi, accueil sur rendez-vous et répondeur téléphonique consulté régulièrement.
Martigné-Ferchaud : Accueil physique le mardi matin de 9 h à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

■ Étincelles Aquatiques

Nous sommes dans la dernière ligne droite...

Dans toutes les courses de fond, on termine par un sprint final... et bien cette année pour les Étincelles nous sommes passés tout de suite en mode « accélération » depuis le jour où l'on a décidé de retenter l'aventure.

Avec l'aide de tous ceux qui se sont inscrits, les anciens comme les nouveaux, nous allons faire en sorte que l'étang brille de nouveau de mille feux

et que ce spectacle fasse de nouveau rêver des milliers de personnes.

Je profite de ces quelques lignes pour vous inciter à venir compléter la liste des bénévoles en vous inscrivant auprès du bureau des Etincelles... Et grâce à vous on passera je pense encore 4 soirées merveilleuses.

Une année de reprise après 2 ans d'absence est une épreuve plus difficile à mener. Alors, rappelez-vous que « **plus on sera de fous et plus on rira** » donc

n'hésitez pas à faire la promotion de ce spectacle auprès de vos amis, de vos contacts, et à communiquer sur vos réseaux sociaux, etc., etc. **On compte sur vous...** C'est tout Martigné-Ferchaud, terre d'aventures et de défis, qui sortira gagnant de ce challenge annuel. Rappel des dates : les 3- 4- 5- 6 août 2022... qu'on se le dise

Jean-Michel Aussant

■ De fil en aiguille

L'atelier de petites mains dédié aux travaux d'aiguilles- de l'aiguille à coudre à celles du tricot- reprendra ses activités le 9 septembre.

L'atelier, anciennement section du syndicat d'initiative, s'est structuré en association.

Nouveauté : un atelier couture, grâce à l'arrivée d'une nouvelle martignolaise

qui se propose de partager son savoir-faire d'ancienne professionnelle du secteur. De la prise de mesure à la finition en passant par le patronage ; du petit ouvrage déco à la confection de vêtement, en passant par pose de fermeture éclair... De nouvelles compétences à découvrir ensemble, que l'on soit débutant ou expert.

L'association sera présente à la matinée des associations. Venez nous rencontrer.

Contact

atelier-defilenaiguille@hotmail.fr

LES TEMPS DE RENCONTRE

■ Les animateurs du camping et de nos loisirs

Cet été, le camping municipal Le Bois Feuillet accueillera cinq animateurs saisonniers : Jeanne, Valérie, Léonida, Yonis et Florian. En plus de leur mission d'accueil des campeurs et de gestion du camping, les animateurs proposeront chaque mardi des animations de « bricolage nature ». Ils encadreront aussi le service de location des activités nautiques (kayak, paddle, barques, aquabubble) du mardi au samedi, l'après-midi. Une vente de glaces et de boissons sera également proposée tout l'été pour les usagers de la base de loisirs.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre si vous désirez des informations sur les différentes manifestations proposées dans le cadre de l'Été à l'Étang.

L'équipe du camping est joignable tout l'été au 06 40 45 49 42.



Le système solaire

Comme l'été dernier, la page « nature » prend de la hauteur et retourne dans l'espace pour vous parler du système solaire.

Le système solaire, c'est l'ensemble composé du soleil et de tout ce qui gravite autour de lui. À savoir :

- 8 planètes et leurs 214 satellites : Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune
- 5 planètes naines et leurs satellites : Cérés, Pluton, Haumea, Makemake, Eris
- Des centaines d'autres planètes naines potentielles
- Des milliards de petits corps rocheux ou glacés (astéroïdes, comètes...)
- Des gaz et des poussières

En dépit de ce nombre de corps très élevés, 99,85% de la masse totale du système solaire se trouve dans le seul Soleil ! L'ensemble est issu de l'effondrement gravitationnel il y a 4,56 milliards d'années d'une partie d'un nuage de gaz, lui-même issu de l'explosion d'une étoile géante préexistante, ce qui fait dire à Hubert Reeves, célèbre astrophysicien, que nous sommes des « poussières d'étoiles ».

En vieillissant, le soleil va devenir de plus en plus lumineux, rendant toute vie sur Terre impossible d'ici un peu plus

d'1 milliard d'années. Dans 5 milliards d'années, ayant consommé tout son hydrogène, il va se transformer en géante rouge et engloutir la Terre, puis deviendra une « naine blanche », corps céleste très dense et peu lumineux, qui mettra plusieurs milliards d'années à refroidir.

Même si les 5 planètes les plus proches sont connues depuis toujours et leurs mouvements décrits par les astronomes mésopotamiens, le modèle qui place la Terre au centre du système solaire -le géocentrisme- prédominera jusqu'aux travaux de Copernic, plaçant enfin le soleil au centre -l'héliocentrisme-. De nombreuses représentations du système solaire ont été construites pour se rendre compte des ordres de grandeur à une échelle plus perceptible ! La plus grande d'entre elles est située en Suède. Le soleil est représenté par une salle omnisports sphérique de 110m de diamètre située à Stockholm. La terre est représentée par une sphère de 65cm de diamètre située au Musée d'Histoire Naturelle à 7,6 km de là, et Pluton par une sphère de 12cm de diamètre à 300km au nord de Stockholm !

Plus modestement, une maquette du système solaire sera installée cet été à Martigné-Ferchaud le long de l'étang entre la plage (position du Soleil) et Taillepied (position de Neptune). Des



panneaux d'information présentant les 8 planètes du système solaire seront implantés le long du chemin en fonction de leur distance au soleil.

Le 20 août, dans le cadre de l'été à l'étang, « L'Arborescence » vous propose une soirée astronomie :

(Ces quatre rendez-vous peuvent être suivis indépendamment)

- À partir de 17 h 30 : découverte de la maquette du système solaire, commentée par « Les Etoiles de la Mée ». Déambulation de 3km (retour possible en fin de soirée avec la navette communale) ;
- À partir de 18 h 30 : Balade chantée et contée avec Les Autochtones depuis le parking de Taillepied ;
- À partir de 20 h : Pique-nique tiré du sac ;
- À partir de 21 h : Soirée d'observation du ciel nocturne avec « Les Etoiles de la Mée ».



LES TEMPS DE LOISIRS

Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de notre médiathèque « L'envol ». Bonne lecture à tous ! »

Sous le vent de la liberté – Christian Léourier – Paru aux Editions Argyll



En route pour l'aventure avec ce roman historique !

Élevé par un père libertin et un prêtre humaniste, Jean de Kervadec est jeté dans le tourbillon du monde lorsqu'il perd la possession du manoir familial. Il embarque alors pour l'Amérique à la recherche de son frère aîné, héritier légitime, le seul à même de reconquérir leur domaine. Cependant, le jeune homme est loin d'imaginer des multiples destinations où le pousseront vents et courants : de l'Amérique, où naît une république, aux côtes d'Afrique où sévit la traite ; de la course contre les pirates de l'océan Indien aux guerres du Deccan ; de la révolte des

esclaves de Saint-Domingue aux spasmes de la Révolution qui secouent Paris.

Et si sa route croisera celle de nombreuses figures historiques, la destinée prendra quant à elle le visage d'une femme, Maria, son amour d'enfance. Elle l'obsède au moins autant que son désir de vengeance envers ceux qui l'ont obligé à fuir sa terre natale.

Formidable fresque historique retraçant les bouleversements ayant lieu à la fin du XVIIIe aussi bien en Europe qu'en Amérique, en Asie ou en Afrique. « Sous le vent de la liberté » est aussi et surtout un fantastique roman d'aventure qui ravira les amateurs des plus grandes sagas maritimes.

Cette maison est hantée – Oliver Jeffers - Kaléidoscope



Une histoire tout en transparence.

Une chasse aux fantômes dans une imposante maison en briques, c'est la thématique de cet étonnant album fabriqué à partir d'un mix entre photos sépia d'intérieurs de maisons anciennes et dessins d'Oliver Jeffers. Pour vérifier si cette demeure est hantée, un seul

moyen : la visiter. Une fillette aussi verte qu'un spectre sert de guide. Lit à baldaquin, imposante bibliothèque murale, salle de bain d'un autre temps et couloir lugubre : l'endroit parfait pour traquer les fantômes. Dessinés sur du papier translucide, ces derniers apparaissent et disparaissent au gré de leurs envies. Un album-jeu savamment élaboré, délicieusement effrayant, idéal pour rire et frissonner. À partir de 3 ans.

LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des événements)

Juillet

- 01 : Thé dansant- salle des Maîtres Beurriers- 14 h
- 02 : Festival Tribus- Étang de La Forge- 14 h
- 03 : Lancement de l'Été à l'étang- base de loisirs de la Forge- 15 h 30
- 03 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 06 : Conseil municipal- mairie- 20 h 30
- 14 : Spectacle VEN Cie Si Seulement- Base de loisirs de la Forge- 20 h
- 15 : Sortie de résidence Vent de Cirque- Base de loisirs de la Forge- 20 h 30
- 16 : Concert Duo Denis Vrigneau- Base de loisirs de la Forge- 20 h 30
- 17 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 22 : Sortie de résidence Vent de Cirque- Base de loisirs de la Forge- 20 h 30
- 23 : Balade chantée- Accueil camping- 20 h 30

Août

- 04 : Thé dansant- salle des Maîtres Beurriers- 14 h
- 03, 04, 05 et 06 : Les Étincelles Aquatiques- 22 h 15
- 20 : Le système solaire- plage Etang de la Forge- 17 h 30
- 20 : Balade chantée et contée- parking de Tailleped- 18 h 30
- 20 : Observation du ciel- Tailleped- 21 h
- 21 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 27 : Cinéma de plein air- Aire de Niederfischbach- 21 h 30

Septembre

- 02 : Thé dansant- salle des Maîtres Beurriers- 14 h
- 03 : Matinée des associations
- 04 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 18 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h

Le programme complet de l'Été à l'Étang est disponible dans le livret dédié. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible à la mairie et au camping.